

■ Votation du 27 novembre à Chêne-Bougeries

# Deux cents appartements ou rien

Il y a des communes privilégiées. Elles possèdent des paysages idylliques, abritent de belles propriétés et s'appuient sur les recettes fiscales de bons - pour ne pas dire dodus - contribuables. Malgré la pénurie de logement qui règne, certains de leurs habitants - souvent désavoués par leurs propres autorités - s'ingénient à refuser toute construction. «*Not in my backyard* (pas dans mon arrière-cour) devient *not in my garden*». C'est le cas à Challendin, du fait de quelques propriétaires peu partageurs et de «Verts opposés à un futur écoquartier» (spécialité genevoise d'origine contrôlée).



► La présentation mensongère des opposants (à gauche) et la future réalité.

Chêne-Bougeries, la commune concernée par ce projet de construction de plus de 200 logements de deux à six pièces, répartis en petits immeubles de quatre étages, ne compte quasiment pas d'entreprises d'une certaine taille, exception faite de la clinique des Grangettes, où le tout-Genève de demain se fait un devoir de naître. Voilà des années que le terrain libre (à l'exception d'une villa de maître, intouchable) de 15 000 mètres carrés situé en bordure de la route de Chêne et délimité par le chemin Challendin fait l'objet d'un projet de construction. Celui-ci, amendé à plusieurs reprises, répond aujourd'hui à toutes les exigences du développement durable et fournira, si Dieu et les électeurs communaux le veulent, des dizaines de logements en location ou en

PPE (loyers et prix contrôlés par l'Etat), en large priorité aux ressortissants de Chêne-Bougeries.

## Emplacement libre et idéal

Le 13 décembre 2007, une large majorité du Grand Conseil a adopté le déclassement de ce périmètre idéalement situé le long de la voie du tram, et assorti sa décision d'une exigence de densité minimale afin d'éviter de gaspiller le sol urbain. Discussions, négociations, amendements et concertation ont amené, en avril dernier, à un projet de plan localisé adopté par le Conseil municipal et aussitôt objet d'un référendum. Francis Walpen, ancien maire de Chêne-Bougeries, prend des accents dignes d'un Jean Gabin en stigmatisant l'égoïsme de

certain, qui refusent de donner l'occasion à de jeunes ménages de la commune de trouver enfin un logement.

Les opposants dénoncent le bétonnage et l'abattage d'arbres. Christophe Aumeunier, portant le tricorne de député PLR, secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière et délégué du collectif Urgences logements, précise: «Non seulement les quelques arbres coupés seront remplacés, mais à terme, il y en aura davantage qu'auparavant. Un bâtiment administratif, avec des cabinets médicaux notamment, isolera la parcelle des bruits de la route de Chêne, et un cordon vert sera établi en première ligne». A la régie Naef, Antoine Gabella confirme que les appartements subventionnés seront réservés en priorité aux Chênois. Enfin, l'architecte

Christian Exquis explique comment il a relevé les défis de ce futur écoquartier. Conçu en étoile, chacun des immeubles bénéficiera de la meilleure exposition; les voitures seront enterrées et les bâtiments répondront aux normes Minergie Plus, avec des matériaux conformes à Minergie Eco.

«Aujourd'hui Challendin, demain dans mon jardin», affirment selon Francis Walpen les opposants à ce projet. On est effectivement arrivé au «*not in my garden*». Seuls consultés, premiers concernés, les électeurs de Chêne-Bougeries choisiront entre 200 logements (loyers dès 1600 francs pour un 4-pièces, prix contrôlés pour les PPE), un parc et des voies d'accès réhabilités et publics, ou... rien! ■

Vincent Naville

recevoir

# Noël à Balexert

21/11 > 07/01

Gagnez 20 listes cadeaux de Fr. 1000.-!

Prenez une liste à Balexert, promenez-vous dans le centre, choisissez vos cadeaux, notez-les et déposez votre liste dans l'urne située sur le mail central.

Rencontrez le Père-Noël dès le 6 décembre!



balexert

esm-sa.ch